

La chronique du CESA

25 avril 1953 : les Américains achètent 225 *Mystère IV*

La relance de l'industrie aéronautique par les systèmes d'alliance

Au début d'avril 1949, peu après la signature du traité de l'Atlantique Nord, les cinq pays européens membres du traité de Bruxelles, ainsi que le Danemark, l'Italie et la Norvège, sollicitent un soutien financier et militaire de la part des États-Unis. En réponse à cette demande, le Congrès vote le *Mutual Defense Act* le 6 octobre 1949. Le 27 janvier 1950, des accords bilatéraux sont conclus avec les huit pays concernés, dont la France.

Le Plan d'aide militaire (PAM) et les crédits *off-shore*



L'aide militaire américaine se traduit par des livraisons directes d'armement et d'équipements destinés à l'armée de l'air, dans le cadre du plan d'aide militaire (PAM). Elle concerne aussi des investissements dans l'industrie française de défense qui, par le biais de commandes, participent à son développement, ce sont les crédits *off-shore*. Ces derniers, cumulés avec d'autres initiatives, vont permettre le renouveau du

secteur de la construction aéronautique.

De même que la création de l'organisation militaire de la *Western Union* (fin 1948) a permis aux forces aériennes de négocier le virage du réacteur et du radar grâce à l'aide de la Grande-Bretagne, de même l'avènement de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) leur donne la possibilité d'avancer à grands pas dans le domaine technique.

Le *Mystère IV*, fruit des crédits *off-shore*

Le *Mystère IV*, dont le premier vol intervient en septembre 1952, est un des fruits de l'injection de crédits *off-shore* dans l'industrie française. Commandé par l'armée de l'air et financé par les Américains, très intéressés par les méthodes de la firme de Marcel Dassault, il fait l'objet d'un marché de 225 exemplaires. Le premier avion de série vole à Mérignac le 29 mai 1954 et sera réceptionné par la 12^e escadre de Cambrai le 25 mai 1955. Le dernier avion sera livré le 18 juin 1956.

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi, rédacteur au CESA
Sous la direction de monsieur Patrick Facon, chargé de mission au CESA